

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU VENDREDI 19 AOUT 2016**

L'An Deux Mille Seize, le Vendredi 19 du mois d'Août à dix-heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville de la Désirade, dans la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Laurent BERNIER - Jean-Claude PIOCHE - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - Paulette LAPIN - MM. Christian THENARD - Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - MM. José SEVERIEN - Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - MM. Duniere AGLAS - Eric LATCHOUMANIN - Mmes Diana PERRAN - Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT .

EXCUSES : MM. Christian BAPTISTE - Philippe TROUPE - Mmes Ghislaine GISORS - Félicienne GANTOIS - Maguy THOMAR - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Michelle MAXO - Valérie HUGUES - Mme Mariette MANDRET - MM. Jean FAHRASMANE - Jean DAIJARDIN - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - Jean-Luc PERIAN - Cynthia DINANE.

ABSENTS : - MM. Cédric CORNET - René NOEL.

Monsieur Jean-Claude PIOCHE a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**INFORMATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE SUR LES DECISIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE PRISES
PAR DELEGATION**

CC-2016-7S-DAJCP-27



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-038 du 30 mai 2013 portant création de la Communauté de Communes du Sud-Est Grande-Terre « La Riviera du Levant »;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014-249/SGDICTAJ/BRA du 24 décembre 2014 portant transformation de la Communauté de Communes du Sud-Est Grande-Terre, dite La Riviera du levant, en Communauté d'Agglomération ;

Vu la délibération n°CC-2016-1S-AJCP-02 du Conseil Communautaire en date du 1er février 2016 relative à la délégation de pouvoir au Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant » ;

Considérant le rapport du Président ;

Considérant que le Président rend compte des décisions prises par le Bureau Communautaire dans le cadre des délégations de l'organe délibérant.

Le Conseil Communautaire,
Au vu de l'exposé du Président,

Après discussion,

DECIDE

Article 1 : De prendre acte de cette information.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 26 AOUT 2016 Et publication ou notification le 26 AOUT 2016
--

Fait et délibéré à la Désirade, le 19 Août 2016

Pour extrait certifié conforme

Le Président


-Jean-Pierre DUPONT


ARRIVÉ LE
26 AOUT 2016
PRÉFECTURE DE POINTE-A-PITRE